

La France des rois

1. La Restauration (1814-1830)

1. La première Restauration et les Cent-Jours

1.1. La chute de l'Empire

L'Europe coalisée contre la France envahie
La campagne de France
La Restauration des Bourbons
Isolement de Napoléon

1.2. La première Restauration

Des déclarations apaisantes
Les maladresses de la monarchie

1.3. Les Cent-Jours

Le vol de l'Aigle et l'Acte additionnel
Waterloo
Deuxième abdication, deuxième Restauration

2. Le retour des rois

2.1. La monarchie restaurée

Louis XVIII
Les caractères du nouveau régime

2.2. La monarchie exaltée

Les idéologues de la Réaction
Les acteurs de la Réaction (les ultras)
Les limites de la Réaction

2.3. La monarchie tempérée

Les Centres éphémères
La « Gauche » libérale
Les marges

3. Le temps de Louis XVIII (1815-1824)

3.1. 1815-1816 : transition et équilibre fragile

L'éphémère ministère Talleyrand-Fouché (juillet-septembre 1815)
Le premier ministère Richelieu (septembre 1815-octobre 1816)

3.2. 1816-1820 : les limites de l'évolution libérale

Le deuxième ministère Richelieu
Le ministère Decazes (février 1818- février 1820)

3.3. 1820-1824 : le retour de la réaction

Le troisième ministère Richelieu (20 février 1820-14 décembre 1821)
Le premier ministère Villèle

4. Le temps de Charles X (1824-1830)

4.1. Volonté ultraciste, constats réalistes (1824-1827)

Charles X un roi ultra pour les ultras
Un gouvernement (Villèle) pour une politique de réaction
La croissance des oppositions

4.2. L'éphémère ministère Martignac (1827-1829)

Les conditions d'arrivée au pouvoir
Les mesures
Les limites

4.3. Provocation et cristallisation des oppositions (1829-1830)

Une pratique politique réactionnaire et rétrograde
La pluralité des mécontentements
La fin annoncée du régime

Conclusion

La France des rois

1. La Restauration (1814-1830)

Version du 14/03/06

« Comme les princes étaient absents depuis vingt-trois ans, la nation ne les connaissait pas ; et les troupes étrangères de 1814 ont traversé la France sans entendre exprimer un regret pour Bonaparte, ni un désir prononcé pour aucune autre forme de gouvernement. Ce fut donc une combinaison politique, et non un mouvement populaire qui rétablit l'ancienne dynastie en France ». Madame de Staël.

« Le goût des constitutions, des débats, des harangues paraît revenu... des discussions publiques, des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse... je veux tout cela... le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir ; il conviendra plus sûrement encore à mon fils. » Napoléon.

« [Mon ambition] la plus grande et la plus haute qui fût peut-être jamais : celle d'établir, de consacrer enfin l'empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines. » Napoléon.

« Madame..., la révolution est faite dans les choses... » Stendhal, *Lucien Leuwen*.

« Après vingt ans d'absence, le Ciel m'a rendu à mes enfants... Allons dans son temple remercier Dieu. » Louis XVIII.

« ... Les lois sont des actes de défiance. Toutes les constitutions sont des actes de défiance : car si on croyait que le pouvoir ne fera jamais d'empiètement, nous n'aurions pas besoin de constitutions ni de chambres ni de lois répressives. » Benjamin Constant.

« Je ne désire et je n'appelle que le repos pour moi, la gloire pour le roi, et une liberté raisonnable pour la France... Quand on ne contestera plus nos institutions, on n'en parlera plus. On s'occupera de littérature et d'art. » Chateaubriand, *Correspondance générale* (tome VII, 1824-1827).

1. La première Restauration et les Cent-Jours

1.1. La chute de l'Empire

L'Europe coalisée contre la France envahie

En août 1813, l'Autriche se joint aux alliés. Le caractère général de la coalition se met en place et les conséquences ne se font pas attendre :

- La Saxe est perdue. Napoléon est battu à Leipzig en octobre 1813. L'armée française est obligée de repasser le Rhin.
- Les troupes anglaises de Wellington franchissent les Pyrénées et entrent en France.

Le territoire national est directement menacé.

- Entre décembre 1813 et janvier 1814 les troupes ennemies franchissent le Rhin entre Bâle et Coblenche.
- Bernadotte envahit la Hollande et la Belgique et pénètre en France par la vallée de l'Escaut.
- Napoléon est battu à la Rothière le 1^{er} février 1814, sur l'Aube. Blücher et Schwarzenberg se séparent et foncent sur Paris, l'un par la Marne, l'autre par la Seine.

La campagne de France

Les conditions sont difficiles. En effet, l'armée régulière est faible. Les Français (70 000) doivent faire face à 260 000 hommes. Elle est épuisée et les généraux sont lassés. Il faut à Napoléon « chausser les bottes du général de l'armée d'Italie ».

Le génie militaire de l'Empereur permet un sursaut héroïque : il se place entre Blücher et Schwarzenberg, bat ce dernier à Champaubert et Montmirail et défait le second à Mormont et Montereau (février 1814).

Cependant, la victoire est impossible. Entre le 7 et le 10 mars, Napoléon échoue devant Laon. Il est battu à Arcy-sur-Aube par Schwarzenberg. Il essaie de couper les Allemands sur leur arrière mais en France, la bourgeoisie, lassée et inquiète, accepte la défaite : les alliés sont à Paris le 31 mars 1814 ; les Autrichiens occupent Lyon ; Wellington marche sur Toulouse et les royalistes se soulèvent dans l'Ouest tandis que Bordeaux est livrée aux Anglais où le député Lainé fait acclamer le duc d'Angoulême et remercie les troupes étrangères d'aider à « remplacer le fléau des nations par un monarque frère du peuple. »

La Restauration des Bourbons

La soumission de l'Empereur facilite la victoire des Bourbons qui ont participé à la campagne de France contre lui. Le comte d'Artois, frère du roi, a rejoint les souverains européens en Champagne et son fils, le duc d'Angoulême, se bat aux côtés de Wellington, ce qui lui permet de faire acclamer le nom des Bourbons à Bordeaux.

De son côté, la bourgeoisie française fait un coup d'État mené par Talleyrand¹. Celui-ci fait nommer un gouvernement provisoire par une soixantaine de sénateurs² qui fait ensuite voter par le Sénat et le Corps législatif la déchéance de Napoléon et de sa famille le 3 avril 1814. Le 6 avril, le Sénat rédige ensuite une Constitution. Il y défend ses intérêts et ceux de la Révolution bourgeoise :

« Le peuple français appelle librement au trône Louis Stanislas Xavier, frère du dernier roi. »

1. Tulard (Jean) – « Talleyrand, "prince des diplomates" ou "diable boiteux" ? », *L'Histoire*, n°108, février 1988, pp. 32-47.

2. Sur les sénateurs de l'Empire, on dispose désormais de l'ouvrage de : Azimi (Vida) – *Les premiers sénateurs français. Consulat et Premier Empire, 1800-1814*, Paris, Picard, 2000, 270 p.

Louis XVII n'a jamais eu d'existence légale et la nation avait déposé Louis XVI. Elle rappelle librement son frère en le proclamant « roi des Français ». La Restauration est considérée comme un principe, « c'est le triomphe de la légitimité » (Talleyrand).

Isolement de Napoléon

Napoléon retourne à Fontainebleau (31 mars). Il dispose encore de 60 000 hommes mais ses maréchaux refusent de continuer le combat. Il abdique d'abord en faveur du roi de Rome le 4 avril, puis sans conditions le 6 avril. Les alliés lui conservent le titre d'Empereur et lui donnent en souveraineté l'île d'Elbe, entre la France et la Toscane ainsi qu'une pension de deux millions. L'Empereur s'en va. On ne peut pas dire que le pays, Paris en tout cas, semble regretter son départ¹.

Le 30 mai 1814, le Premier traité de Paris est signé : la France est ramenée à ses limites du 1^{er} janvier 1792. Elle garde une partie de la Savoie, Avignon, le Comtat venaissin, Montbéliard et Mulhouse. Elle conserve aussi ses forteresses au nord de Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis, Landau. Elle recouvre ses colonies à l'exception de l'île de France dans l'océan Indien et des deux Antilles. Elle ne paie pas de contribution et les troupes étrangères évacuent le territoire. Au total, un traité relativement avantageux, mais les frontières naturelles acquises par la Révolution sont perdues. On en revient à une France dont la trajectoire se serait arrêtée en 1791.

1.2. La première Restauration

Des déclarations apaisantes

Louis XVIII ne peut débarquer à Calais que le 24 avril 1814. Entre-temps, « lieutenant général du royaume », le comte d'Artois a assuré la régence. C'est un homme d'Ancien Régime, convaincu du pouvoir divin des rois qui n'admet pas le principe de la souveraineté populaire. Il remplace le drapeau tricolore par le drapeau blanc et interdit *La Marseillaise*, mais la déclaration de Saint-Ouen (mai 1814) veut rassurer les Français et traduit le compromis nécessaire que doit faire la monarchie pour réoccuper le pouvoir :

« Résolu à adopter une constitution libérale, voulant qu'elle soit sagement combinée et ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier, nous convoquons pour le 10 du mois de juin de la présente année le Sénat et le Corps législatif, en nous engageant à mettre sous ses yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps et à donner pour base à cette constitution les garanties suivantes... »

Garantie des libertés politiques, de l'égalité devant la loi, de la liberté des cultes, de la possession des biens nationaux et promesse de donner à la France un régime constitutionnel qui doit aboutir à la Charte : la monarchie absolue est morte même si Louis XVIII ne se rallie pas pour autant à la légitimité révolutionnaire. Mais, voulant « remonter la chaîne du temps », il souhaite « lier tous les souvenirs et toutes les espérances ».

Les maladroites de la monarchie

Elle consent une réaction nobiliaire maladroite. Le comte d'Artois (« Monsieur »), a mené une ardente politique en faveur de l'Église et des émigrés². On fait une véritable chasse aux dignitaires de l'Empire en mettant à la retraite 22 000 officiers et fonctionnaires en demi-solde. Enfin, la monarchie a un caractère antinational : les émigrés sont rentrés en France « dans les fourgons de l'étranger », et elle a ouvert les frontières aux produits britanniques, ce qui a condamné à la faillite nombre de petits ateliers. Le souvenir de la gloire impériale est encore vif et Napoléon n'a pas totalement renoncé.

1.3. Les Cent-Jours

Le vol de l'Aigle et l'Acte additionnel

1. Chaline (Jean-Pierre) – *La Restauration*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998, p. 10.

2. Voir pour le légitimisme : Rials (Stéphane) – *Le légitimisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1983, 128 p.

L'Empereur n'a en effet pas renoncé au pouvoir. Il est resté prudent pour éviter une déportation trop lointaine. L'évolution de l'opinion en France et l'impopularité croissante des Bourbons sont aussi des raisons de vouloir en finir avec un exil incertain (sa pension n'a pas été versée).

Le 1^{er} mars 1815, Napoléon débarque en Provence près de Cannes. 900 soldats l'accompagnent. Le « vol de l'Aigle » réussit à éviter, en passant par Gap et Grenoble, la vallée du Rhône et la Bourgogne. Après le ralliement de Lyon (9 mars), le maréchal Ney, pourtant envoyé pour arrêter l'empereur, change de camp. Le 20 mars, Napoléon est aux Tuileries d'où Louis XVIII est parti la veille et accorde l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire.

Pour manifester l'orientation libérale qu'il compte donner désormais à l'Empire, Napoléon — « un Napoléon soudain fait homme, presque dépouillé de son si profond mystère¹ » — charge Benjamin Constant² de rédiger une nouvelle Constitution. En grande partie inspirée de la Charte de Louis XVIII, l'Acte additionnel confie le pouvoir à deux Chambres : une Chambre des pairs dont les membres sont nommés par l'Empereur et une Chambre des représentants, élus à deux degrés par les contribuables les plus imposés. L'Empereur dispose du droit de dissolution de la Chambre des représentants mais les déclarations de guerre et les traités doivent être approuvés par le Parlement. La Constitution garantit la liberté individuelle et la liberté de la presse.

Approuvé par un plébiscite, mais un nombre d'abstentions suffisamment important pour traduire clairement l'attentisme et le scepticisme des Français, l'Acte additionnel est promulgué solennellement le 1^{er} juin 1815³.

Waterloo

Les Alliés refusent tout compromis et rejettent bien évidemment les projets du « perturbateur du repos du monde ». Il ne reste lui plus qu'à reprendre de l'offensive en essayant d'anéantir tour à tour les armées de Blücher et de Wellington.

Le premier est refoulé à Ligny le 16 juin mais ses troupes ne sont pas anéanties. Quant à Wellington, il s'est bien retranché à Waterloo. Napoléon est obligé d'attendre avant d'engager le combat, ce qui laisse le temps aux Autrichiens d'arriver sur le champ de bataille où Wellington a remarquablement résisté aux attaques de Ney et de la Garde. Le 18 juin 1815 est resté une date noire et qui a quand même fait 30 000 morts sur 200 000 soldats engagés⁴. Fouché avait raison : « L'Empereur gagnera une ou deux batailles, il perdra la troisième ».

Deuxième abdication, deuxième Restauration

1. Villepin (Dominique de) – *Les Cent-Jours*, Paris, Perrin, 2001, 652 p. L'ouvrage a globalement été reçu positivement par la critique. On citera ici ce qu'Alain-Gérard Slama écrit dans *Commentaire* : « A bien des égards, il semble que ce brillant essai historique, étayé sur un travail de documentation exemplaire, projette sur le bonapartisme, réputé étatiste et centralisateur, la synthèse entre l'individualisme républicain et la tradition communautaire recherchée aujourd'hui plus que jamais par le gaullisme, à l'heure où la décentralisation devient une question de vie ou de mort pour se maintenir au pouvoir. Il était ingénieux d'aller chercher un correctif au mythe des "masses de granit" napoléoniennes dans les Cent-Jours. » Slama (Alain-Gérard) – « Napoléon ou l'esprit de sacrifice ? », *Commentaire*, vol. 24, n° 95, automne 2001, p. 734.

2. Benjamin Constant de Rebecque (1767-1830). Les premières expériences littéraires de ce Suisse (il est né à Lausanne) descendant d'émigrés huguenots, sont romanesques (*Adolphe*, 1813). Il commence sa carrière politique sous le Directoire et est nommé membre du Tribunat (1799-1802). Il suit ensuite son amie madame de Staël dans son opposition à Napoléon. Exilé, ardent libéral, il se réjouit en 1814 de la chute du « tyran » et de la restauration des Bourbons. Mais, durant les Cent-Jours, il change d'avis et se rallie à Napoléon en acceptant d'élaborer une constitution jetant les bases d'une Empire constitutionnel. C'est l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*. Après la dissolution de la Chambre introuvable, il revient à la vie politique et s'affirme comme l'un des leaders du parti libéral dont il défend les idées à partir de 1819. Monarchiste constitutionnel, il domine ses collègues par sa culture, sa compétence et sa formidable connaissance des États étrangers. Sorte de « Maître d'école de la liberté », il a contribué à faire évoluer la France vers le parlementarisme d'inspiration anglaise en renforçant la responsabilité ministérielle. Signataire de l'Adresse des 221 en mars 1830, il fut nommé par Louis-Philippe membre du Conseil d'État.

3. Une célébration au total grotesque, dans le cadre du Champ-de-Mars. Alors que les Alliés reprennent les armes pour chasser l'Usurpateur, David et le comte de Ségur règlent un cérémonial aussi suranné que scandaleux qui offusque considérablement des libéraux comme le duc de Broglie. Voir : Villepin (Dominique de) – *Op. cit.*

4. Barbero (Alessandro) – *Waterloo*, Paris, Flammarion, 2005, 448 p.

Qui va prendre le pouvoir ? Les bonapartistes, qui souhaitent l'avènement du roi de Rome ? Les libéraux, qui pensent déjà aux Orléans ? Louis XVIII ? Les députés de la Chambre des représentants¹, à l'instigation de Fouché — « le féal régicide »² (Chateaubriand) et sur proposition de La Fayette, somment l'Empereur d'abdiquer (22 juin). Le même Fouché constitue un gouvernement provisoire. Louis XVIII est rétabli et accepte les conditions de Fouché en le prenant comme ministre de la Police (6 juillet 1815).

Napoléon veut s'embarquer pour les États-Unis mais doit demander asile aux Anglais. Ces derniers l'enferment à Sainte-Hélène. C'est le lieu du *Mémorial* destiné à grandir l'image du soldat de la Révolution.

Le rêve ou le danger napoléoniens sont désormais écartés. Les Bourbons rentrent de nouveau en France, cette fois-ci décidés et convaincus que leur restauration ne risque plus d'être remise en question. La répression contre leurs adversaires est sévère, malgré les déclarations d'apaisement faites par Louis XVIII. Pourtant, en dépit de la forte pression des ultras, l'essentiel de la Révolution aura bien du mal à disparaître³.

1. Celle qui a été élue (rapidement) conformément aux Actes additionnels et qui s'est réunie le 3 juin 1815. Elle comprenait en fait très peu de bonapartistes fidèles.

2. « Je suis tout ce qu'on dit, royaliste, bourbonniste, jacobin, selon ce qui arrivera, je suis et je serai le serviteur des événements. » Cité par Villepin (Dominique de) – *Op. cit.*

3. Sur la Restauration on pourra consulter : Jardin (André), Tudesq (André-Jean) – *La France des notables, 1. L'évolution générale, 1815-1848, Nouvelle histoire de la France contemporaine, 6.*, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 1973 ; Caron (Jean-Claude) – *La France de 1815 à 1848*, Paris, Armand Colin, 1993, 190 p. ; Waresquiel (Emmanuel de), Yvert (Benoît) – *Histoire de la Restauration, 1814-1830. Naissance de la France moderne*, Paris, Perrin, 1996, 499 p. ; Chaline (Jean-Pierre) – *La Restauration*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998, 128 p. ; Backouche (I.) – *La Monarchie parlementaire, 1815-1848*, Paris, Pygmalion, 2000, 379 p.